

Veillez sauvegarder ce formulaire sur votre ordinateur avant de le compléter.

Instructions

Ce formulaire doit être rempli entièrement et soumis à l'adresse courriel « apd@laval.ca » afin de démarrer le processus d'accompagnement à la réalisation de votre projet de construction sur un terrain desservi. Préalablement, vous devez avoir complété les étapes de recherches préliminaires au dépôt de votre demande et vous assurer que votre projet répond aux critères d'admissibilité, les détails sont disponibles au : www.promoteurs.laval.ca.

Informations

1. Type de projet

1.1 Nouveau bâtiment ou Agrandissement d'un bâtiment existant

1.2 Résidentiel : Nombre de logements :
Mixte Résidentiel et commercial : Nombre de logements :
Commercial : Nombre de bâtiments :
Industriel : Nombre de bâtiments :
Public / Semi-Public : Nombre de bâtiments :

1.3 Description des activités projetées :

Superficie (m²) de l'usage :

Superficie (m²) de l'usage :

Superficie (m²) de l'usage :

Superficie (m²) de l'usage :

Autres :

Superficie (m²) de l'usage :

1.4 Nombre d'étage(s): _____

2. Localisation du projet

Lot(s) :

Adresse :

3. Valeur des travaux (définition au www.promoteurs.laval.ca)

Coût estimé des travaux : \$

Contact

4. Gestionnaire du projet (contact principal)

Propriétaire du terrain* : Oui Non

Nom :

Courriel :

Téléphones : Cellulaire () -

Bureau () - poste

* Seul le propriétaire de l'immeuble visé peut entreprendre les démarches préalables à la réalisation d'un projet. Le propriétaire peut cependant autoriser une autre personne à effectuer des démarches à l'aide d'une procuration écrite. La procuration écrite devra accompagner la demande. Lorsque le propriétaire est une personne morale (compagnie), une résolution du conseil d'administration désignant une personne pour la signature doit être adoptée à cet effet.

5. Promoteur / Développeur

Nom / Compagnie :

Documentation

6. Requis :

.... Plan d'implantation préliminaire du bâtiment

.... Élévation des façades (si disponible)

.... Procuration (si nécessaire, voir section 4)

.... Étude environnementale (si disponible)

* Tous les documents doivent être datés afin de permettre l'identification de ceux-ci.